

PROGRAMME DE BOURSES FRANCE EXCELLENCE EIFFEL

Date de début : 20/0///1

Date de fin : 06/01/27

Sélectionné parmi de nombreux candidats dans le cadre du programme de bourses France Excellence Eiffel, vous bénéficiez d'une bourse d'excellence du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ce programme de prestige récompense les étudiants étrangers présentés par l'établissement français où ils poursuivront leurs études, et retenus par un jury d'experts.

Image not found or type unknown

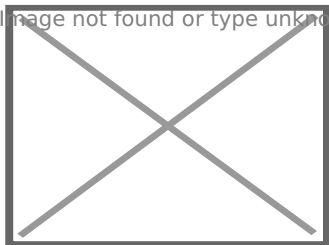
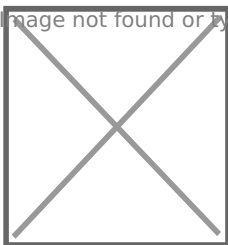


Image not found or type unknown



L'appel à candidatures pour la rentrée 2027-2028 est ouvert du 2 octobre 2026 au 6 janvier 2027.

Attention : des dates limites internes à l'Université de Rouen Normandie (URN) sont fixées pour chacun des volets de l'appel.

Le programme de bourses Eiffel est un outil développé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères afin de permettre aux établissements français d'enseignement supérieur d'**attirer les meilleurs étudiants étrangers dans des formations diplômantes de niveau master et en doctorat.**

Il permet de former les futurs décideurs étrangers, des secteurs privé et public, dans les domaines d'études prioritaires, et de stimuler les candidatures d'étudiants étrangers.

Pour les deux volets du programme Eiffel, la bourse est attribuée pour l'année universitaire correspondant à l'appel à candidature.

Le début du séjour doit se faire entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre de l'année d'attribution de la bourse.

Domaines d'études éligibles (Master et Doctorat)

Sciences et techniques :

- Biologie et santé
- Transition écologique
- Mathématiques et numérique
- Sciences de l'ingénieur et de l'ingénierie

Sciences humaines et sociales :

- Histoire Langue et Civilisation française
- Droit et Science politique
- Économie Gestion

Les candidatures pour le Niveau Master et Doctorat doivent être déposées selon la procédure indiquée ci-dessous

Notez bien : C'est l'établissement (URN) qui est en charge de l'envoi des candidatures sélectionnées auprès de Campus France. Seules les candidatures transmises par l'établissement sont recevables.

Conditions d'éligibilité

Durée de la bourse :

- Niveau Master : de 12 (M2) à 24 mois (M1) et de 36 maximum pour la préparation d'un diplôme d'ingénieur.
- Niveau Doctorat : de 12, 18, ou 36 mois (1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année).

Âge :

Être âgé de 29 à 35 ans maximum selon le niveau

- **Niveau Master** : les candidats doivent être âgés de 29 ans au plus au moment de la sélection des candidatures 2026 (nés après le 31 mars 1997).
- **Niveau Doctorat** : les candidats doivent être âgés de 35 ans au plus au moment de la sélection des candidatures 2026 (né après mars 1991).

Nationalité :

Ce programme est réservé aux candidats de nationalité étrangère. Les candidats binationaux, dont l'une des nationalités est française, ne sont pas éligibles.

Situation géographique :

- Niveau Master : les candidats en cours d'études en France sont **inéligibles**.
- Niveau Doctorat : les candidats en cours d'études en France sont **éligibles**. Les étudiants en cours d'études à l'étranger sont **prioritaires** sur ceux qui résident déjà en France

Montant de la bourse

Niveau Master :

Allocation mensuelle d'un montant de 1 200€ (à compter de janvier 2028), à laquelle s'ajoute la prise en charge directe de plusieurs prestations : Transport international, transport national, assurance, recherche de logement, activités culturelles etc.

Niveau Doctorat :

Allocation mensuelle d'un montant de 2 000 € (à compter de janvier 2028), à laquelle s'ajoute la prise en charge directe de plusieurs prestations : Transport international, transport national, assurance, recherche de logement, activités culturelles etc. Les frais de scolarité ne sont pas pris en charge par le programme France Excellence Eiffel.

Pour les 2 volets du programme, les frais de formation ne sont pas pris en charge par le programme France Excellence Eiffel.

Les documents à joindre

Niveau Master et Doctorat :

- **La photocopie de la pièce d'identité** contenant les informations : nom, prénom, date de naissance.
- **Le CV** du (de la) candidat(e), rédigé en français ou en anglais, sur une ou deux pages précisant le parcours académique et les expériences professionnelles le cas échéant.

- **Les diplômes et classement** : copie des derniers diplômes obtenus avec indication de la date, de la spécialité, des mentions et **tout autre document attestant de l'excellence, de la performance du candidat.**
- **Le certificat ou diplôme de langue** (le cas échéant).
- **Les relevés de notes** des trois dernières années faisant référence à un parcours académique réalisé aussi bien en France qu'à l'étranger.
- **Le projet professionnel** du (de la) candidat, rédigé en français ou, à défaut, en anglais, sur une ou deux pages. *Cette présentation pourra être éventuellement **étayée par un avis de personnes extérieures** à l'établissement, par exemple d'une entreprise ou de responsable de formation.*
- **Charte « Déclaration et engagement du candidat »** : Le ministère a instauré une charte imposant à tout dossier de candidatures. Celui-ci doit être signé par le candidat, potentiellement futur boursier du gouvernement français. Ce document, dûment complété et signé par le candidat, formalise le statut de boursier du gouvernement français (BGF) ainsi que les obligations inhérentes à celui-ci, sous réserve de sa sélection au dispositif des bourses d'Excellence Eiffel. (Disponible [ici](#))

Documents supplémentaires pour le volet Doctorat :

- **Une présentation du projet de thèse**, rédigé en français ou en anglais (5 pages maximum). Ce document doit exposer avec précision le sujet de la thèse, les objectifs et les hypothèses de recherche – le caractère novateur, l'impact et les bénéfices du projet.
- Un **avis d'expert argumenté sur la qualité scientifique du sujet de thèse.**

- L'Expert doit être **obligatoirement** un professeur des universités, un directeur de recherche ou un enseignant et/ou chercheur détenteur d'une habilitation à diriger des recherches ou équivalent, en respectant les règles de déontologie.
 - L'expert doit **obligatoirement** être extérieur à l'établissement qui dépose la candidature.
 - L'expert doit **obligatoirement** être de la même section CNU ou du domaine de recherche proposé dans le projet de thèse.
 - L'expert ne doit pas avoir effectué des travaux ou publications communes avec le directeur de thèse pressentie. Par le biais de ce document, il s'agit de fournir aux experts du jury Eiffel des éléments sur le projet réaliste et réalisable de la thèse et de représenter l'apport scientifique dans lequel la thèse s'inscrit.
- **Le CV de l'expert qui a rédigé l'avis sur la qualité scientifique du sujet de thèse (CV synthétique 2 pages max, au-delà, le document ne sera pas pris en compte).**
 - **Le plan de financement global de la thèse.**
 - **La convention de cotutelle ou l'attestation de codirection signée par les parties françaises et étrangères** incluant le calendrier de l'alternance des séjours en cas de fractionnement, pour les durées de bourse de 12 et 18 mois. Pour les candidatures de 36 mois, sans obligation de codirection ou cotutelle, joindre une page blanche, le cas échéant.

Comment déposer sa candidature ?

Volet Master : [Déposez votre candidature ici.](#)

Volet Doctorat : Vous devez adresser votre candidature à l'adresse suivante :
candidature.eiffel@univ-rouen.fr

Calendrier

- **2 octobre 2026** : ouverture de l'appel à candidature pour l'année académique 2027-2028
- **13 novembre 2026 (master) et 4 décembre 2026 (doctorat)** : dates limites de candidature interne à l'Université de Rouen Normandie
- Étude et sélection des dossiers par une commission interne à l'Université et vérification de complétude de dossiers.
- **Avant 6 janvier 2027** : Transmission des dossiers complets à Campus France par les services compétents de l'Université de Rouen Normandie – aucun dossier transmis à Campus France directement par les candidats ne sera pas pris en compte.
- **À partir du 12 avril 2027** : annonce des résultats (les lauréats ainsi que les établissements seront informés des résultats par mail).

Plus d'informations

- [Catalogue des formations de l'URN](#)
- [Page d'information sur la formation doctorale \(URN\)](#)
- [Page d'information sur l'appel \(Campus France\)](#)
- **Pour toute question sur la procédure interne :**
candidature.eiffel@univ-rouen.fr

Publié le : 2026-10-20 14:43:59